

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIENFAISANCE

### Les prochaines permanences

- **Liège** (Maison de la France – 17-19 rue Haute Sauvenière)  
**27.06.17**
- **Charleroi** (Hôtel de Ville – Place Charles II)  
**14.06.17**

ou sur rendez-vous au **0477 43 17 61** - [info@afbliège.be](mailto:info@afbliège.be)

### Les prochaines permanences consulaires avant l'été :

- **LIEGE** Maison de la France – 17-19 rue Haute Sauvenière :  
**27.06.17**
- **CHARLEROI** Hôtel de Ville – Place Charles II :  
**29.06.17**

### Quels scrutins sont organisés à l'étranger ?



La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 a introduit la représentation à l'Assemblée nationale des Français établis hors de France. En 2012, pour la première fois, onze députés ont été élus par les Français de l'étranger **dont un pour la 4ème circonscription : Benelux.**

Votre inscription sur la liste électorale consulaire du consulat général de Bruxelles vous permettra ainsi de participer à tous les scrutins organisés à l'étranger :

- élection des conseillers consulaires ;
- élection du Président de la République ;
- élections législatives ;
- élections européennes ;
- referendum

Rédaction & mise en page : Martine Désirant



## Association Française de Bienfaisance de Liège Asbl **La Revue n° 40** Juin 2017

### Le mot de la Présidente



*Lors de notre assemblée générale du 26 avril dernier, j'ai rappelé les difficultés que nous rencontrons. Notre budget est néanmoins équilibré grâce à une gestion maîtrisée et à une sélection rigoureuse des dossiers que nous avons à traiter.*

*Au cours de ce dernier trimestre, nous avons rencontré des étudiants et des familles en difficulté.*

*Les formalités administratives provoquent un grand désarroi chez nos concitoyens, notamment chez les jeunes. Un travail en amont devrait être envisagé afin de sensibiliser les futurs expatriés à leurs droits et à leurs devoirs.*

*Notre association souhaite continuer à se faire connaître auprès des élus, des personnalités, de nos compatriotes et des français en difficulté. Dans ce but, nous sommes présents, entre autre, aux réunions organisées par les candidats aux élections législatives. Comme chaque année, nous assurerons plusieurs heures de service au Village Gaulois dans le Chalet des Amitiés Françaises.*

*Nous participerons aussi aux cérémonies patriotiques du 14 juillet au Cimetière de Robermont ainsi qu'au dîner de gala organisé au Palais des Congrès de Liège d'où nous pourrions admirer le célèbre et incontournable feu d'artifice.*

*Les associations Françaises de Liège vous invitent à partager un jeudi par mois un apéritif. C'est l'occasion de retrouver des amis et/ou de nouer de nouvelles relations. L'amitié franco-belge n'étant plus à démontrer, vous êtes assurés de passer un bon moment avec en plus, un dépaysement garanti dans le jardin de « Côté Cour, Côté Jardin ». Cet établissement situé boulevard de la Constitution vous accueille les jours ensoleillés dans un coin de verdure exceptionnel.*



## AVIS AUX ÉLECTEURS

PIECES PERMETTANT DE JUSTIFIER DE SON IDENTITE

Vous pouvez présenter l'une des pièces suivantes :



Un passeport français ou une carte nationale d'identité française, en cours de validité ou périmé



Tout document officiel délivré par une administration publique française comportant le nom, le prénom, la date, le lieu de naissance, la photographie du titulaire ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance



Votre carte consulaire



À défaut, tout document en cours de validité délivré par un État membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange et comportant les informations suivantes :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, la photographie du titulaire, identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, date et lieu de délivrance

## Rappel :

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception du passeport français et de la carte nationale d'identité française, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les électeurs non munis des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

Vous êtes né(e) en France ou à l'étranger ?

A chaque nouvel événement survenu en Belgique (mariage, divorce, ...), il vous appartient de demander, auprès de votre consulat, la mise à jour de votre acte de naissance..

## SAVEZ-VOUS QUE ?

Plus de 1,3 million de Français résidant à l'étranger inscrits sur les listes électorales consulaires ont été appelés à voter au second tour de l'élection présidentielle.

Au total 866 bureaux de vote répartis sur 450 sites étaient ouverts, soit une augmentation de plus de 10% par rapport à 2012.

En Belgique, 62 bureaux de vote ont été ouverts avec 44 911 Français qui se sont déplacés pour voter.

## Où voter ?

**Charleroi** > Maison Communale  
Avenue E. Mascaux, 100  
6001 Marcinelle

**Liège** > Haute Ecole Hazinelle  
Rue Hazinelle, 2  
4000 Liège

**Mons** > Université de Mons  
Grand Amphis, Salle Plesnier  
Avenue du Champ de Mars, 8  
7000 Mons

(Source : <https://bruxelles.consulfrance.org/Vote-des-Francais-a-l-etranger>)



AFB compte IBAN n° BE58 0015 8856 7279